

Des pierres, des classes, des rêves : à Sidi Bel-Abbès, l'école Hasnaoui du Rocher fin prête pour la rentrée



À Sidi Bel-Abbès, l'établissement primaire Bouchama Ben Ali est l'aboutissement d'une opération lancée en septembre 2025 par le Groupe des Sociétés Hasnaoui. Réalisée sur financement propre et destinée au secteur public de l'éducation, cette infrastructure de douze classes pose une question plus large : jusqu'où le mécénat d'entreprise peut-il contribuer à fabriquer les équipements collectifs dont une ville en expansion a besoin ?

Il y a près d'un an, ce n'était encore qu'une parcelle de terrain et une promesse. Ce lundi 22 septembre 2025, dans le quartier du Rocher – Es-Sakhra, à Sidi Bel-Abbès –, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, accompagné du wali Kamel Hadji et des autorités locales, posait la première pierre d'une future école primaire. Le geste avait la solennité habituelle des lancements de chantier. Mais celui-ci comportait une singularité : l'établissement était financé par le Groupe des Sociétés Hasnaoui et destiné à rejoindre le service public de l'éducation.

Quelques mois plus tard, la promesse est devenue bâtiment. L'école primaire baptisée du nom du chahid Bouchama Ben Ali, dit Abdelhak, est aujourd'hui un établissement achevé : douze classes, un restaurant scolaire, des salles d'activités, des espaces sportifs, une salle de sport, ainsi que des espaces pédagogiques et sanitaires.

De la première pierre à l'ouverture des portes, l'opération aura ainsi traversé, en moins d'une année, les étapes qui séparent une intention d'un équipement appelé à durer. Dès septembre 2025, la presse locale présentait déjà le projet comme une infrastructure offerte par l'opérateur économique Hasnaoui au secteur de l'éducation, ainsi que le rapportait [Le Carrefour d'Algérie](#).

Mais derrière le ruban inaugural et les photographies officielles, une question mérite d'être posée : que signifie aujourd'hui, pour une entreprise algérienne, financer sur ses propres ressources une école destinée aux enfants de la collectivité ?

Une école née d'un don, pas d'un investissement commercial

Le premier mérite du projet tient à sa nature même.

Il ne s'agit pas d'une école privée conçue pour être exploitée commercialement par le groupe. Le Groupe des Sociétés Hasnaoui présente l'opération comme une « هبة », un don destiné au secteur de l'éducation. La nuance compte : l'entreprise intervient ici comme constructeur et mécène, tandis que la vocation de l'établissement relève entièrement du service public.

Le terrain aurait été mis à disposition par la commune, la réalisation et l'équipement pris en charge par le groupe, selon les éléments communiqués au lancement du projet.

Cette articulation — terrain public, financement privé, vocation publique — constitue l'un des aspects les plus intéressants de l'opération. Elle dessine un montage qui, sans remettre en cause la responsabilité première de l'État dans la construction et le fonctionnement de l'école publique, permet à un acteur économique de mobiliser ses propres capacités au profit d'un équipement collectif.

C'est aussi ce qui distingue le projet d'une simple opération de communication philanthropique : à la fin du processus, ce qui reste n'est pas une déclaration d'intention, mais un bâtiment, des salles de classe, un restaurant, des équipements et, surtout, des générations d'écoliers appelés à y entrer.

Douze classes dans un quartier qui grandit

Le choix du Rocher n'est pas anodin.

Sidi Bel-Abbès s'est étendue au fil des années par la création de nouveaux ensembles d'habitat. Avec les logements viennent les familles, puis les besoins élémentaires : écoles, collèges, équipements sportifs, structures de santé, transports, espaces de proximité.

Les programmes scolaires recensés dans la wilaya pour la préparation de la rentrée 2026-2027 témoignent précisément de cette pression sur les équipements. Les quartiers des Frères Adnane et d'Es-Sakhra figurent parmi les secteurs concernés par la réalisation de nouvelles écoles primaires.

L'établissement Bouchama Ben Ali répond donc à une réalité concrète : une ville ne peut pas seulement construire des logements, elle doit aussi construire les lieux où les enfants de ces logements vont apprendre.

C'est ici que l'opération Hasnaoui prend une dimension urbaine. Une école n'est jamais un équipement isolé — elle structure un quartier, modifie les déplacements quotidiens, rapproche les enfants de leur lieu de scolarisation et contribue à donner une centralité à un secteur résidentiel encore en développement.

Les douze classes annoncées représentent ainsi davantage qu'une donnée architecturale : une capacité supplémentaire d'accueil pour les familles du secteur et, potentiellement, un peu moins de pression sur les établissements voisins.

Du chantier à l'équipement intégré

Le projet initial avait été annoncé comme une école destinée à offrir un cadre pédagogique moderne aux enfants du quartier. L'établissement aujourd'hui livré va plus loin qu'un simple alignement de salles de classe.

Restaurant scolaire, espaces d'activités, installations sportives, salle de sport, espaces pédagogiques et sanitaires : l'ensemble est conçu autour de la vie quotidienne de l'élève, pas seulement de son emploi du temps.

Cette conception mérite d'être relevée, dans un contexte où la qualité d'une école ne se mesure plus au seul nombre de classes disponibles. La salle de classe demeure évidemment le cœur de l'établissement. Mais l'enfant n'y passe qu'une partie de sa journée : il mange, se déplace, joue, pratique une activité physique, fréquente des espaces collectifs. La qualité de ces lieux participe elle aussi aux conditions de scolarisation.

C'est pourquoi l'équipement d'un établissement scolaire gagne à être considéré comme un investissement dans les conditions d'apprentissage, et non uniquement comme une opération immobilière.

Hasnaoui, une histoire industrielle née à Sidi Bel-Abbès

Le choix du Groupe des Sociétés Hasnaoui pour porter une telle opération n'est pas sans cohérence avec sa propre histoire.

Le groupe trouve ses origines à Sidi Bel-Abbès en 1974, lorsque Brahim Hasnaoui lance son entreprise dans le secteur de la construction. Au fil des décennies, l'entreprise familiale s'est développée pour constituer un ensemble présent dans plusieurs activités : construction, industrie, agriculture, services.

Une publication du groupe rappelait qu'après 45 années d'existence, celui-ci employait plus de 3 000 salariés et contrôlait 17 sociétés implantées notamment à Sidi Bel-Abbès, Oran, Constantine, Bouira et Tamanrasset ([Groupe Hasnaoui](#)). Des travaux universitaires consacrés au groupe décrivent, eux aussi, son développement autour de plusieurs pôles d'activités et son implantation historique à Sidi Bel-Abbès (thesis.essa-tlemcen.dz).

Réduire Hasnaoui à ses seules performances économiques serait toutefois passer à côté d'une partie de son histoire. Une revue publiée par le groupe replace notamment son parcours dans le contexte particulier de Sidi Bel-Abbès et de son développement urbain : la construction, le logement et l'aménagement y apparaissent comme les fils conducteurs d'une aventure entrepreneuriale qui a accompagné, à sa manière, plusieurs transformations de la ville ([Groupe Hasnaoui](#)).

Le groupe a par ailleurs développé des activités liées à la formation. Son institut Le Phare prolonge cette attention portée aux compétences et à la transmission des savoirs.

L'école du Rocher peut ainsi se lire comme un nouvel épisode de cette histoire locale : une entreprise née dans une ville choisissant d'y réinvestir une partie de ses moyens sous la forme d'un équipement destiné à ses enfants.

L'éducation, prolongement d'une responsabilité entrepreneuriale

Il serait toutefois excessif de parler d'un modèle national à partir d'une seule école. Le mécénat éducatif existe sous différentes formes en Algérie, et l'État demeure naturellement le principal responsable de la planification, du financement et de la gestion du service public de l'éducation.

L'intérêt de l'expérience Hasnaoui réside plutôt dans le signal qu'elle envoie. Une entreprise peut produire de la richesse, créer des emplois, participer à l'économie locale. Elle peut aussi, lorsqu'elle le

décide, consacrer une partie de ses moyens à un équipement dont la rentabilité ne se mesure pas en dividendes.

Cette rentabilité-là se loge ailleurs. Elle se mesure en kilomètres évités par les familles, en conditions de travail améliorées pour les enseignants, en repas servis aux élèves, en heures de sport, en livres ouverts — et, à plus long terme, dans les trajectoires d'enfants dont on ne connaîtra jamais le nombre exact, mais qui auront commencé leur parcours scolaire dans ces locaux.

« Une publicité disparaît avec la campagne. Une école reste. »

Une tradition locale du lien entre entreprise et collectivité

L'histoire du Groupe Hasnaoui montre d'ailleurs que cette relation entre activité économique et environnement social n'est pas entièrement nouvelle.

Les publications historiques du groupe insistent sur son ancrage sidi-bel-abbésien et sur la dimension humaine de son développement. Une ancienne revue évoquait notamment ses relations avec ses partenaires économiques, les institutions et la société civile, tout en présentant l'entreprise comme une aventure familiale inscrite dans la durée ([Groupe Hasnaoui](#)).

Dans un autre registre, le groupe a participé à la réalisation d'infrastructures à caractère universitaire — notamment en places pédagogiques — et développé des initiatives propres dans le domaine de la formation.

L'école du Rocher s'inscrit donc dans une trajectoire plus large, avec toutefois une particularité : elle touche directement le premier niveau de l'enseignement, celui où commence le parcours scolaire de l'enfant.

Le symbole du nom : Bouchama Ben Ali

Le choix du nom du chahid Bouchama Ben Ali donne à l'établissement une seconde dimension.

Une école porte rarement un nom neutre. Elle inscrit dans la mémoire quotidienne d'un quartier une figure de l'histoire nationale. À chaque rentrée, lorsque les enfants franchiront le portail, le nom du martyr sera prononcé, écrit sur les documents administratifs, gravé sur les murs de l'établissement. Le geste architectural devient ainsi, aussi, un geste mémoriel.

Il faudra néanmoins, pour aller plus loin, documenter précisément la biographie de Bouchama Ben Ali auprès des services compétents et des archives locales : les informations actuellement disponibles ne

permettent pas d'en établir un portrait historique détaillé sans risquer de reproduire des données non vérifiées.

Un modèle, à condition de ne pas confondre les rôles

Le débat sur le mécénat éducatif ne doit pas conduire à opposer artificiellement secteur public et secteur privé.

L'école du Rocher pose plutôt une autre question : comment additionner les forces sans brouiller les responsabilités ? L'État conserve la mission fondamentale d'assurer l'égalité d'accès à l'éducation et de programmer les équipements nécessaires. Les collectivités locales disposent du foncier et interviennent dans l'organisation territoriale. Les entreprises, lorsqu'elles en ont la volonté et les moyens, peuvent apporter leur capacité d'investissement, leur savoir-faire technique, leur expérience de la réalisation.

Le partenariat ne devient vertueux qu'à une condition : que la contribution privée renforce le service public, au lieu de s'y substituer.

L'école Bouchama Ben Ali fournit précisément un cas concret à observer — et laisse ouvertes plusieurs questions, moins spectaculaires mais tout aussi décisives : le coût réel de l'opération, la superficie exacte de l'établissement, sa capacité d'accueil effective. D'autres relèvent davantage du quotidien à venir : qui assurera l'entretien et le fonctionnement des lieux, si le restaurant scolaire ouvrira dès les premiers jours, quels équipements sportifs seront réellement mis à la disposition des élèves.

Ces questions ne diminuent en rien la portée du geste. Elles lui donnent, au contraire, sa pleine valeur documentaire.

Une école ne se juge pas le jour de son inauguration

Une inauguration est un instant. Une école est une histoire longue.

Le véritable bilan de l'établissement Bouchama Ben Ali ne pourra être établi ni au moment où les responsables couperont le ruban, ni au lendemain de la rentrée. Il faudra attendre les premiers mois : voir les élèves entrer dans les classes, les enseignants prendre possession des locaux, le restaurant fonctionner, les espaces sportifs vivre, les parents mesurer la proximité de l'établissement, le quartier s'approprier peu à peu son école.

C'est alors que l'on saura si le bâtiment a réellement produit ce que tout équipement scolaire devrait produire : un peu plus d'égalité, un peu plus de confort et, surtout, davantage de possibilités pour les enfants.

De la pierre à la transmission

Il y a, dans la trajectoire de cette école, quelque chose qui relève presque du symbole.

Le 22 septembre 2025, une première pierre était posée au Rocher. Quelques mois plus tard, cette pierre est devenue un lieu de transmission. Le Groupe Hasnaoui y a mis son financement et son savoir-faire de bâtisseur. La commune, elle, a fourni le terrain et porte désormais le cadre du service public. Viendront ensuite les enseignants et les programmes de l'Éducation nationale. Restera enfin ce qu'aucun plan d'architecte ne peut anticiper : les voix des enfants, leurs cahiers, leurs rêves, et les premières réussites qu'aucune statistique ne capture vraiment.

« Une entreprise peut construire des murs en une année. Mais une école ne commence véritablement à exister que lorsque les enfants en franchissent le portail. »

Au Rocher, cette seconde étape vient tout juste de commencer.



